

A close-up photograph of a person's hands in a dark suit jacket, holding a stack of US dollar bills. The bills are fanned out, showing a \$100 bill on top and several \$50 bills below it. The person is also wearing a red and blue patterned tie. The background is dark and out of focus.

**STOP
À LA FRAUDE
FISCALE**

NON à la
suppression
de l'impôt
anticipé sur
les obligations

STOP À LA FRAUDE FISCALE!

NON A LA SUPPRESSION DE L'IMPÔT ANTICIPÉ SUR LES OBLIGATIONS.

Le parlement souhaite supprimer l'impôt anticipé sur les obligations. Ce nouveau cadeau fiscal indécent engendrerait des pertes fiscales massives et faciliterait grandement la criminalité fiscale. Il favoriserait uniquement les acquéreurs d'obligations, essentiellement les grandes entreprises et les grosses fortunes, au détriment de la majorité de la population.

NON À UNE SUPPRESSION QUI FAVORISE LES TRICHEURS.

L'impôt anticipé a pour but d'empêcher la criminalité fiscale. Il encourage les détenteurs du capital à déclarer correctement leurs avoirs, afin de se voir rembourser cet impôt. Le supprimer reviendrait donc à favoriser une fraude fiscale massive, de la part des plus riches et des multinationales. Avec à la clef, des pertes fiscales colossales.

NON À UNE SUPPRESSION QUI FERA PERDRE DES MILLIARDS AUX COLLECTIVITÉS PUBLIQUES.

Les pertes liées à cette réforme seraient d'un milliard lors de son introduction. Selon le Conseil fédéral, les pertes récurrentes pourraient ensuite varier de 200 à 800 millions par an, et ces chiffres sont probablement sous-estimés ! Surtout, ils ne comprennent pas les pertes incalculables qui découleront de l'augmentation incontrôlée de la fraude fiscale induite par cette réforme.

NON À UN CADEAU FISCALE SUR LE DOS DE LA POPULATION

Après l'échec face au peuple de la suppression du droit du timbre en février de cette même année, il s'agit d'une nouvelle tentative de cadeau en or massif et injustifié pour les seuls détenteurs du capital. En privant chaque année les collectivités publiques de centaines

de millions, ce cadeau pénaliserait les services publics et la majorité de la population. C'est particulièrement vrai aujourd'hui, après des années de pandémie et alors que la crise climatique nécessite d'importants investissements publics.

NON À UNE SUPPRESSION QUI NUIT AUX PME ET À L'ÉCONOMIE RÉELLE!

Les actifs sous gestion dans notre pays s'élèvent à quelque CHF 8800 milliards, dont environ la moitié provient de clients à l'étranger. Avec une part de marché de 24 %, la place financière suisse est leader mondial en matière de gestion de fortune transfrontalière. La place bancaire suisse n'a donc nul besoin de ce cadeau fiscal aux plus riches, tandis que les pertes qu'il générerait limiteraient la capacité d'investissement des pouvoirs publics dans l'économie réelle et les emplois.

NON À UNE NOUVELLE ÉTAPE DANS LE DÉMANTÈLEMENT FISCALE VOULU PAR LA DROITE

La réforme abolit également subrepticement le droit de timbre de négociation. Au mois de février dernier, le peuple a largement refusé la suppression du droit de timbre d'émission, l'abolition de l'impôt anticipé et du droit de timbre de négociation fait partie du même plan.

**Encore un cadeau fiscal aux plus riches ?
Après le droit de timbre en février, ils-elles essaient encore de remettre le couvert ?**

**ÇA SUFFIT !
Le 25 septembre, JE VOTE NON à la suppression de l'impôt anticipé sur les obligations et du droit de timbre de négociation.**